

- **Derniers avis du CDJ**

Le Conseil de déontologie journalistique a adopté onze avis sur plainte lors de ses deux réunions de mars. Parmi elles, huit avaient trait à une même dépêche Belga relayée par différents médias, une à la version courte d'un article en ligne pour non-abonnés, une à une émission d'histoire et une à une opinion émise sur le compte personnel Facebook d'un journaliste...

[Lire les avis de mars \(1\) 2022](#)

[Lire les avis de mars \(2\) 2022](#)

- **Recherches et Enjeux**

Absorbés par leurs tâches quotidiennes, les conseils de presse ont rarement l'occasion de se pencher sur leur rôle, leur organisation et leur avenir. Pour la deuxième édition du projet « Media Councils in the Digital Age » (MCDA), le Conseil de déontologie journalistique (CDJ) a donc décidé d'organiser les « Media Councils Debates », une série de six webinaires portant sur la transition des conseils de presse vers l'ère numérique. L'ouvrage qu'il vient de publier (« The Media Councils Debates. Facing the Challenges of the Digital Age ») résume la teneur de ces échanges, qui posent incontestablement les bases solides du dialogue à venir entre les conseils de presse et tous les acteurs impliqués dans le débat relatif aux médias d'information et à leur crédibilité.

[The Media Councils Debates \(communiqué\)](#)

[The Media Councils Debates \(rapport\)](#)

Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est un organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois fonctions : information, médiation et régulation.



Vous désinscrire de la newsletter ?

Envoyez un mail à info@lecdj.be avec l'objet « désinscription »

© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

Copyright © 2022 CDJ/AADJ, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

